



Eric Lombard
Directeur Général de la CDC
56, rue de Lille
75356 Paris 07 SP

Paris, le 26 novembre 2019

Objet : Préavis de grève

Monsieur le directeur général,

Depuis déjà de longs mois, les sujets de désaccord avec le gouvernement s'accumulent au rythme des contre-réformes comme celles de la fonction publique ou de l'assurance chômage.

Il en est ainsi, notamment, du gel continu de la valeur du point d'indice qui entraîne des pertes de pouvoir d'achat d'une ampleur inédite, de la restauration du jour de carence disposition injuste et inefficace, des nouvelles suppressions d'emplois alors qu'il est nécessaire et urgent de procéder à de nombreuses créations, des restructurations remettant en cause l'exercice des missions publiques et de la loi dite de transformation de la Fonction publique qui est clairement une attaque en règle contre le Statut Général.

S'ajoute à ce noir tableau, la contre-réforme systémique des retraites portée par le Président de la République et le Haut-Commissaire. Ce projet, s'avérerait une catastrophe pour les salariés et les fonctionnaires en diminuant leurs droits et le niveau de leurs pensions de manière inquiétante.

En outre, cette retraite universelle par points sera hautement régressive pour les métiers pénibles et discriminante pour les femmes.

Apporter les nécessaires améliorations aux systèmes actuels passent par le retrait de ce projet nocif qui n'a que 4 objectifs :

- Réduire les dépenses publiques et la part du PIB consacrée aux pensions, (décisions libérales de l'Union Européenne validées par les Etats membres) ;
- Répondre aux exigences patronales de baisser les cotisations sociales ;
- Baisser les pensions et/ou faire travailler les Français plus longtemps ;
- Ouvrir un espace à la retraite par capitalisation (fonds de pensions ou autres).

Ce projet, s'il devait voir le jour, aurait des conséquences non négligeables sur l'emploi à la Caisse des Dépôts et Consignations avec notamment la fusion de différents régimes dont ceux gérés par la CDC.

Nous vous rappelons que la DRS a déjà perdu le SASPA, le FCAT, le FCATA et FONPEL et qu'elle est en passe de perdre dans un avenir proche le recouvrement sur les fonds les plus importants. Et ce n'est pas la mise en place du

CPF ni votre propagande sur Next intitulé « **Comprendre le rapport Delevoye sur la réforme des retraites** » qui nous rassurent.

L'organisation syndicale CFTC appelle donc les personnels de la CDC à se mobiliser ensemble par la grève et les manifestations pour obtenir :

- **Le rejet du projet de réforme du système des retraites ;**
- **Le maintien des 42 régimes de retraites existants ainsi que le maintien du code des pensions civils et militaires**
- **Le maintien d'un système de retraite par répartition ;**
- **Le maintien et le développement des fonds gérés par la CDC.**

C'est pourquoi la CFTC CDC appelle les agents de la Caisse des dépôts à se rassembler et à cesser le travail le 5 décembre prochain : une mobilisation pour dire non à la réforme des retraites voulue par le gouvernement, exiger le maintien des 42 régimes de retraites existants ainsi que le maintien du code des pensions civiles et militaires.

La présente correspondance vaut donc préavis de grève pour la journée du 5 décembre ainsi que les nuitées en amont et en aval.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels rémunérés par l'établissement public.

Veillez agréer, Monsieur le directeur général, nos salutations respectueuses.

Pour le syndicat CFTC CDC
V.Ruba-Couthier